

# Dessignons la ville de demain

YVE



CLOUYÈRE



GAMBETTA





# Dessignons la ville de demain

## La ZAC Multisites, un outil pour penser la ville de demain avec les habitants

Une Zone d'Aménagement Concerté est un **outil d'urbanisme** qui planifie la trajectoire urbaine d'une commune sur le long terme. A Janzé, trois secteurs ont été définis comme stratégiques : Gambetta, l'Yve et la Clouyère.

La ZAC s'inscrit aussi dans une démarche dynamique et participative dans le cadre d'une concertation où l'implication des Janzéennes et des Janzéens permet de **construire ensemble** un projet d'avenir. Ensemble, nous élaborerons les plans d'aménagement de chaque secteur.



## Objectifs

Lors du dossier de réalisation différentes thématiques seront abordées : **logement, développement des services et des équipements, dynamisme commercial, espaces publics, modes de déplacements ou encore développement durable**. Il s'agit de cerner au mieux les besoins des populations actuelles et futures dans le but de :

- proposer une offre de logements adaptée aux enjeux et aux évolutions de la société
- mettre en œuvre un projet urbain d'ensemble, cohérent et de qualité en prenant en compte les déplacements
- répondre à l'augmentation de la population à venir
- élaborer des projets d'aménagement performants sur le plan environnemental
- favoriser une densification raisonnée et maîtrisée pour conserver un cadre de vie agréable







# Périmètre concerné



## GAMBETTA

Situé en centre-ville, cet espace est composé d'habitations, d'activités commerciales et de jardins. L'enjeu principal est de **reconstruire " la ville sur la ville "** par une densification des logements et une requalification de l'espace public. L'articulation entre les équipements publics, les logements et l'activité commerciale est primordiale pour **maintenir un centre-ville vivant et attractif.**

Samedi 25 mai

10h-12h30 : Atelier de concertation

12h30-15h : Kiosque en accès libre



## L'YVE

Situé au nord, à 500m de la place de l'église et à 1km de la gare, ce secteur renforcera par son aménagement les **continuités écologiques** du parc de l'Yve. Une **cohérence** sera assurée entre le centre-ville, le pôle sportif existant, les nouveaux équipements (nouveau centre hospitalier et collège) et les futures habitations.

Samedi 14 septembre | 10h-12h30

Atelier de concertation



## LA CLOUYÈRE

Situé au nord-ouest, ce secteur est aujourd'hui considéré comme le secteur privilégié pour **l'extension urbaine**, en liaison avec les lotissements de la Lande au Brun et des Forges. C'est un secteur **propice à la création d'un éco quartier.**

Samedi 12 octobre | 10h-12h30

Atelier de concertation



# Calendrier de la concertation

1

Lundi 15 avril 2024 - 19h

📍 Les Halles  
Réunion de lancement  
de la concertation citoyenne

2

Sam.  
25/05

Secteur Gambetta

- 📍 Jardins de la Briqueterie \*  
\* repli en cas de mauvais temps
- de 10h à 12h30 : Atelier de concertation
  - 12h30-15h : Kiosque en accès libre

3

Sam.  
14/09

Secteur de l'Yve

📍 Ferme de l'Yve  
de 10h à 12h30 : Atelier de concertation

4

Sam.  
12/10

Secteur La Clouère

📍 Espace Brûlon (Salle Uranus)  
de 10h à 12h30 : Atelier de concertation

5

1er trimestre 2025

📍 Le Gentieg  
Réunion de restitution  
de la concertation

Inscriptions et renseignements :

jeparticipe@janze.fr | 02 99 47 28 60

www.janze.fr



Inscription  
préalable  
conseillée